

LE PRIX CLÉMENT JANEQUIN

Concours Européen des Chorales Scolaires



Poitiers • Futuroscope | 3 au 7 juin 2027



PRÉSENTATION DU PROJET

au 23 mars 2026

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Prix Clément Janequin – Concours européen des chorales scolaires s'inscrit dans une ambition forte : offrir aux jeunes chanteurs européens un cadre d'excellence artistique, éducatif et humain, spécifiquement pensé pour la pratique chorale scolaire, tout en faisant de la rencontre entre les jeunes un levier central de formation, de citoyenneté et de cohésion.

Conçu comme un projet structurant à l'échelle nationale et européenne, le Prix Clément Janequin dépasse largement la simple logique de concours. Il constitue un véritable dispositif de valorisation de l'éducation artistique et culturelle, au service de la rencontre entre élèves de cultures, de langues et de systèmes éducatifs différents. À travers le chant choral, pratique collective par essence, le projet favorise le dialogue interculturel, l'écoute de l'autre, la coopération et la construction d'un sentiment d'appartenance à une communauté européenne de jeunes artistes.

Le temps du concours est ainsi pensé comme un espace de vie partagé : répétitions croisées, ateliers communs, temps informels, concerts et moments de convivialité permettent aux participants de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens durables au-delà des frontières. Le chant devient un langage commun, accessible à tous, porteur de valeurs de paix, de respect mutuel et de fraternité.

Organisé à Poitiers et au Futuroscope du 3 au 7 juin 2027, le concours s'inscrit pleinement dans la dynamique du Festival des Arts à l'École, événement de référence dédié aux pratiques artistiques scolaires. Il en prolonge l'ambition en affirmant une dimension européenne forte, faisant du Prix Clément Janequin un outil concret de construction du vivre-ensemble et de la citoyenneté européenne, par et pour la jeunesse.

2. LE FESTIVAL DES ARTS À L'ÉCOLE

Le Festival des Arts à l'École est un événement d'envergure nationale et européenne, co-porté par la Fédération Nationale des Chorales Scolaires et l'Académie de Poitiers, en lien étroit avec l'Éducation nationale et de nombreux partenaires institutionnels et culturels. Cette co-construction entre une fédération nationale experte du chant choral scolaire et une académie engagée de longue date dans le développement de l'éducation artistique et culturelle garantit à la fois une exigence artistique élevée, une solidité institutionnelle et un ancrage fort dans les politiques publiques éducatives.

Il s'est imposé, dès sa création, comme un temps fort de valorisation des pratiques artistiques scolaires et comme un laboratoire d'innovations pédagogiques et culturelles.

La première édition du Festival des Arts à l'École a constitué une réussite exemplaire, tant par son ampleur que par son impact. Elle a réuni 5 644 jeunes artistes venus de toute la France, représentant une grande diversité de territoires, de parcours scolaires et de contextes sociaux et culturels. Cette édition fondatrice a démontré la capacité du festival à fédérer largement, à créer du lien entre les élèves et à faire de l'art un puissant levier de cohésion, d'émancipation et de réussite collective.

Le festival a pour vocation de :

- valoriser les pratiques artistiques développées dans les établissements scolaires, du premier degré au lycée ;
- offrir aux élèves des conditions de production et de diffusion proches des standards professionnels ;
- favoriser la rencontre entre disciplines artistiques et entre jeunes d'origines géographiques, sociales et culturelles diverses ;
- renforcer la place des arts dans le parcours de formation des jeunes, en cohérence avec les politiques publiques d'éducation artistique et culturelle.

La deuxième édition du festival, organisée en juin 2027, ambitionne de franchir une nouvelle étape en affirmant une dimension européenne renforcée. Elle réunira plusieurs milliers d'élèves venus de toute la France et de nombreux pays européens autour de concerts, d'ateliers, de créations artistiques et de temps de partage.

Le Festival des Arts à l'École se déploie sur des lieux emblématiques et complémentaires, associant innovation, patrimoine et création contemporaine. Le Futuroscope, site d'accueil des délégations, incarne l'ouverture vers l'avenir, l'innovation et la jeunesse. Le cœur historique de la ville de Poitiers devient, le temps du festival, un véritable espace scénique à ciel ouvert, favorisant la rencontre entre les jeunes artistes et le public.

La présence du Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), scène nationale, confère au festival une dimension artistique et symbolique majeure. Elle permet aux élèves de se produire sur une scène de référence, habituellement dédiée aux artistes professionnels, renforçant ainsi la reconnaissance et la valorisation de leur engagement.

Dans ce cadre structurant et reconnu, le Prix Clément Janequin constitue l'un des projets phares du festival. Il en incarne l'ambition européenne, l'exigence artistique et la volonté de faire de la rencontre entre les jeunes un moteur du vivre-ensemble, de la citoyenneté et de la construction d'une culture commune à l'échelle européenne.

3. PHILOSOPHIE DU PRIX CLÉMENT JANEQUIN

Le Prix Clément Janequin est né d'un constat partagé par les acteurs de l'éducation musicale : malgré la vitalité du chant choral scolaire en Europe, il n'existait pas jusqu'à présent de concours européen spécifiquement dédié à cette pratique dans un cadre scolaire, pensé à la fois comme un espace d'exigence artistique et comme un lieu de rencontre ouvert sur la société.

Le projet repose sur plusieurs principes fondateurs :

- une compétition bienveillante, centrée sur le parcours et la progression des élèves ;
- une évaluation exigeante mais formative, au service des apprentissages ;
- une reconnaissance des diversités culturelles, linguistiques et pédagogiques européennes ;
- une articulation étroite entre enjeux artistiques, éducatifs, citoyens et territoriaux ;
- la volonté affirmée de développer une culture du chant choral vivante, ludique et tournée vers le grand public.

À travers des concerts ouverts, des temps de partage dans l'espace public et des formes de diffusion accessibles, le Prix Clément Janequin contribue à faire du chant choral un art du quotidien, fédérateur et rassembleur, capable de toucher des publics larges et variés. Le chœur scolaire devient ainsi un vecteur de lien social, de joie partagée et de participation culturelle, en résonance directe avec les habitants des territoires accueillant le concours.

Le choix du nom Clément Janequin revêt à cet égard une dimension à la fois symbolique et territoriale forte. Figure majeure de la Renaissance française et du répertoire choral, Clément Janequin est né à Châtellerault et a exercé comme chef de chœur de jeunes à Bordeaux, inscrivant son parcours dans l'histoire culturelle du territoire régional. Compositeur d'envergure internationale, reconnu pour la vitalité, la modernité et l'accessibilité de ses œuvres vocales, il incarne un héritage humaniste et populaire du chant choral français.

Donner son nom à ce concours européen, c'est affirmer un ancrage régional assumé, tout en revendiquant une ouverture internationale et une filiation artistique forte : celle d'un chant choral expressif, inventif, profondément collectif et résolument tourné vers le partage, au cœur du projet éducatif et européen du Prix Clément Janequin.

4. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

4.1 Inscription dans les valeurs et la mission éducative du FeDAÉ

Les objectifs pédagogiques et éducatifs du Prix Clément Janequin s'inscrivent pleinement dans ceux du Festival des Arts à l'École, dont il constitue l'un des projets structurants et emblématiques. À ce titre, le Prix prolonge et approfondit les valeurs fondatrices du festival – citoyenneté, inclusion et créativité – en les appliquant spécifiquement au champ du chant choral scolaire à l'échelle européenne.

Par la pratique chorale collective et par la confrontation bienveillante à un regard artistique extérieur, le Prix Clément Janequin permet aux élèves de vivre une expérience exigeante et formatrice, fondée sur l'engagement personnel au service du collectif. La citoyenneté y est abordée de manière concrète : respect des règles communes, écoute mutuelle, responsabilité individuelle, solidarité et sens du bien commun. Le concours devient ainsi un espace d'apprentissage actif de la vie démocratique, en cohérence avec les finalités éducatives portées par le Festival des Arts à l'École.

L'inclusion constitue un axe central du Prix. Ouvert à des chorales scolaires issues de territoires, de contextes sociaux et de systèmes éducatifs variés, il valorise la diversité des parcours et des esthétiques. Le Prix garantit un accès équitable à une expérience artistique de haut niveau, notamment pour les élèves issus de territoires ruraux, isolés ou relevant de l'éducation prioritaire, prolongeant ainsi l'ambition inclusive du festival à l'échelle européenne.

Enfin, la créativité est encouragée à travers la liberté laissée aux chœurs dans le choix et la construction de leur programme. Le Prix Clément Janequin invite les élèves et leurs enseignants à concevoir des propositions artistiques singulières, cohérentes et engagées, favorisant l'expression personnelle, l'inventivité collective et la prise d'initiatives artistiques.

4.2 Apports éducatifs et artistiques pour les élèves

Le Prix Clément Janequin offre aux élèves une expérience artistique immersive et structurante, venant approfondir les apports du Festival des Arts à l'École par une dynamique de projet et de valorisation.

Sur le plan cognitif et artistique, la préparation et la participation au concours mobilisent des compétences complexes : justesse, mémorisation, concentration, écoute fine, maîtrise corporelle et compréhension stylistique. La pratique chorale régulière est reconnue pour son impact positif sur le développement des fonctions exécutives et de la mémoire de travail, compétences déterminantes pour la réussite scolaire.

Sur le plan social et émotionnel, le concours favorise l'apprentissage du travail en équipe, de la gestion du trac et de l'exposition au regard d'autrui. Les situations de représentation publique et de rencontre avec d'autres chœurs européens renforcent la confiance en soi, le sentiment de compétence et la capacité à gérer ses émotions. Elles participent également au développement de l'empathie et du respect de l'autre, au cœur des objectifs éducatifs du festival.

Sur le plan culturel et citoyen, le Prix Clément Janequin permet aux élèves de découvrir la diversité des pratiques chorales européennes et d'entrer en dialogue avec des jeunes issus d'autres cultures. Cette ouverture favorise la curiosité intellectuelle, la tolérance interculturelle et la construction d'un sentiment d'appartenance à une communauté artistique et citoyenne européenne.

4.3 Apports pour les enseignants et les équipes éducatives

Pour les enseignants et chefs de chœur, le Prix Clément Janequin constitue un prolongement naturel des objectifs de formation et de professionnalisation portés par le Festival des Arts à l'École. Il offre un cadre structurant pour accompagner des projets artistiques ambitieux et exigeants.

La préparation du concours favorise une réflexion approfondie sur les choix de répertoire, la progression pédagogique, la mise en espace et la construction d'un projet artistique cohérent. Les échanges avec les jurys et les autres équipes éducatives constituent un levier puissant de développement professionnel, permettant aux enseignants d'enrichir leurs pratiques et de renforcer leur expertise.

Enfin, le Prix Clément Janequin participe à la reconnaissance institutionnelle du travail des enseignants engagés dans le chant choral scolaire. En valorisant publiquement leurs projets dans un cadre national et européen, il renforce leur légitimité, leur motivation et leur inscription durable dans les dynamiques de l'éducation artistique et culturelle portées par le Festival des Arts à l'École.

5. FORMAT GÉNÉRAL DU CONCOURS

Le Prix Clément Janequin réunit 24 chorales scolaires françaises et européennes, présélectionnées sur dossier et vidéo.

Le concours se déroule en deux phases :

- Demi-finales réparties sur quatre sites à Poitiers,
- Finale sur la scène du Théâtre Auditorium de Poitiers.

Chaque chœur présente un programme libre, sans œuvre imposée, permettant de respecter la diversité des répertoires, des cultures et des projets pédagogiques.

6. LES LIEUX DU CONCOURS

6.1 Les sites de la demi-finale

Quatre lieux sont mobilisés simultanément, chacun accueillant six chœurs :

- Église Montierneuf (ou MP3Q, en cours d'arbitrage),
- Auditorium du Conservatoire de Poitiers,
- Auditorium de la Faculté de musicologie,
- Salle F. Bloch du Rectorat ou auditorium de l'IAE.

Ces lieux offrent des conditions acoustiques et techniques adaptées au chant choral, tout en permettant une forte lisibilité territoriale du projet.

Un travail spécifique est mené sur le décorum et l'identité visuelle afin d'harmoniser l'expérience du public et des participants sur l'ensemble des sites.

6.2 Le lieu de la finale

La finale du concours se déroule au Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), équipement culturel majeur du territoire, garantissant des conditions scéniques professionnelles et une visibilité renforcée.

7. HÉBERGEMENT, ACCUEIL ET LOGISTIQUE

L'ensemble des délégations est hébergé sur le site du Futuroscope, à l'hôtel du parc.

Les déplacements entre les lieux de concours et le site d'hébergement sont assurés en bus (environ 20 minutes de trajet).

Le Collège du Jardin des Plantes constitue un pôle logistique central :

- restauration collective,
- accueil des groupes,
- espaces de répétition et d'échauffement,
- bagagerie et vestiaires.

Cette organisation garantit sécurité, confort et fluidité pour les participants.

8. LES CHŒURS PARTICIPANTS

Les chœurs participants sont des ensembles scolaires amateurs, composés d'élèves âgés de 10 à 18 ans (avec une tolérance jusqu'à 21 ans pour 15 % de l'effectif).

Ils sont sélectionnés pour :

- la qualité artistique de leur projet,
- la cohérence pédagogique,
- l'engagement des élèves et de l'équipe encadrante.

La diversité géographique et culturelle des ensembles constitue l'un des marqueurs forts du concours.

9. LES JURYS : PRINCIPES ET PROFILS

9.1 Organisation des jurys

- Demi-finales : un jury de trois membres par site.
- Finale : un jury de cinq personnalités.

9.2 Profils recherchés

Les jurys sont composés de personnalités reconnues :

- chefs de chœur professionnels,
- compositeurs et artistes spécialisés dans l'art vocal,
- inspecteurs pédagogique régional d'éducation musicale et chant choral,
- enseignants-chercheurs,
- responsables d'institutions musicales ou culturelles.

9.3 Présidence du concours

La présidence du Prix Clément Janequin est assurée par Pierre Gérard Verny.

Les compositions définitives des jurys seront arrêtées progressivement, en concertation avec les partenaires institutionnels.

10. Planning type du concours

Jour 1

- Accueil des délégations
- Temps de rencontre et atelier de chant commun

Jour 2

- Matin : répétitions
- Après-midi : demi-finales
- Soir : concert au TAP

Jour 3

- Après-midi : finale du concours au TAP
- Soir : Les Voix Étoilées, concerts décentralisés dans le centre-ville de Poitiers (plusieurs lieux, concerts de 20 minutes, ouverture au grand public)

Jour 4

- Journée de convivialité et de découverte au Parc du Futuroscope

11. PRIX, DIPLÔMES ET VALORISATION

Le concours attribue :

- un classement final pour les quatre chœurs finalistes,
- des prix financiers,
- des diplômes de niveau (Bronze, Argent, Or) pour l'ensemble des chœurs.

Au-delà des prix, une attention particulière est portée à la restitution pédagogique, permettant aux chefs de chœur et aux élèves de bénéficier d'un retour constructif.